

La classe de seconde générale et technologique du lycée agricole des Hautes-Alpes **est la même que celles des établissements relevant du ministère de l'Education Nationale**. Elle remplit le même rôle : permettre aux élèves de se déterminer pour une série du baccalauréat, qu'elle soit ou non préparée dans les établissements d'enseignement agricole.

Conditions d'admission

Le cycle de formation est ouvert aux élèves issus d'une classe de Troisième.

L'admission se fait sur dossier d'orientation instruit par le collège d'origine avec avis favorable du conseil de classe du 3^e trimestre, dans le cadre de la procédure académique AFFELNET de l'Education Nationale.

✍ Vérifier que les conditions de la procédure AFFELNET sont remplies, auprès du collège d'origine ✍

Organisation de la formation

La particularité de la classe de 2nde GT du Lycée agricole des Hautes-Alpes est son enseignement d'exploration obligatoire :

- le module « Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion » : 1,5 h/sem,
- le module EATDD - Écologie-Agronomie-Territoire-Développement durable : 3 h/sem.

Le module EATDD

Les 3 h hebdomadaires d'EATDD sont consacrées aux sciences biologiques et agronomiques.

Ce module permet de tester ses aptitudes dans le domaine de la biologie-écologie ou de confirmer son choix d'une série du baccalauréat général ou technologique, consacrée à l'agriculture ou à l'aménagement de l'espace : séries S ou Technologique (STAV : Sciences et technologie de l'agronomie et du vivant).

L'enseignement général

Au titre de l'enseignement obligatoire, la formation comprend 29 heures hebdomadaires (dont 4,5 h d'enseignement d'exploration et 2 h d'accompagnement personnalisé).

Les enseignements sont les mêmes qu'en 3^e : français, maths, langues vivantes, histoire-géographie, physique-chimie, biologie, EPS.

La langue vivante 2 : Italien

La langue vivante 2 obligatoire proposée est l'italien.

Les élèves sont ainsi préparés à l'enseignement de cette langue vivante devenue obligatoire en bac technologique STAV.

Enseignement général		Enseignements d'exploration obligatoires	
Français	4h00	Ecologie Agronomie Territoire Dév. Durable (EATDD)	3h00
Mathématiques	4h00	Principes de l'économie et de la gestion	1h30
Physique - Chimie	3h00		
Sciences de la vie et de la terre	1h30	Enseignement optionnel	
Langue vivante 1 Anglais	3h00	Ski (pendant la saison hivernale)	8h00
Langue vivante 2 Italien	2h30	Montagne	4h00
Hist - Gé - Instruction civique	3h30	Sports équestres	4h00
Education Physique et Sportive	2h00		

L'orientation en fin de 2nde GT

L'orientation en classe de Première se décide lors du conseil de classe du troisième trimestre, en fonction des résultats obtenus tout au long de l'année scolaire.

Les stages

Sur proposition du conseil de classe, les élèves volontaires peuvent réaliser 2 semaines de stage de remise à niveau pour éviter un redoublement, ou un stage passerelle pour envisager une réorientation.

Ces stages se déroulent durant l'année ou pendant les vacances scolaires.

Options sportives

Trois options sportives (au choix) sont proposées dans cette classe :

Option ski. Elle est organisée durant le deuxième trimestre (saison de ski) ; elle a pour finalité la préparation aux tests d'entrée des brevets de moniteur de ski alpin et d'un diplôme pisteur-secouriste. Elle a lieu deux après-midi par semaine dont le mercredi après-midi (présence obligatoire), et comporte également une semaine de stage par an.

Option montagne. Elle est complémentaire de l'option ski sur les 1^{er} et 3^{ème} trimestres de l'année scolaire. Elle permet d'envisager les diplômes d'accompagnateur en moyenne montagne et de moniteur d'escalade. Elle a lieu un après-midi par semaine ainsi que quelques journées banalisées dans l'année.

Option sports équestres. Elle a deux objectifs : le passage des « galops » et la préparation aux Capacités Equestres Professionnelles (CEP 1 et/ou 2). Elle a lieu un après-midi par semaine ainsi qu'une semaine de stage par an.